

## Trafic de bois précieux : une affaire qui ne sent pas la rose

Malengo - Eric Trannois - 14/11/12

Le trafic de bois de rose fait partie des quelques dossiers qui empoisonnent la vie politique depuis le début de la Transition. Les implications remontent jusqu'au sommet et la seule réponse consiste à tenter de museler la presse à coup d'arrestations et de menaces.



Un trafic qui porte sur des sommes colossales  
© D.R.

Patrick Zakariazy n'est pas n'importe qui. C'est un "Tangalamena", un prince traditionnel malgache, un notable dont la voix porte, ne passe pas inaperçue. Quand un tel personnage prend la parole, on s'arrête pour l'écouter. Le 22 octobre, il organise une conférence de presse pour vider son sac à propos du trafic de bois de rose qui commence sérieusement à empoisonner la vie des dirigeants actuels, le président de la HAT (haute autorité de transition) Andry Rajoelina en tête. En effet, plusieurs membres de son entourage proche sont souvent nommés comme faisant partie des organisateurs de ce trafic.

Au cours de sa conférence de presse, le prince malgache n'y va pas de main morte. «*Mamy Ravatomanga et Mainland Mining Ltd forment la mafia sino-malgache*» assène-t-il, preuves à l'appui. Au terme de deux mois d'une enquête aussi discrète que poussée, il a accumulé les pièces qui vont étayer son dossier. «*Fausse déclaration, faux et usage de faux, falsification de documents, corruption et trafic d'influence*» passage en douane hors scanner, rien ne manque. Autant d'accusations qui l'ont conduit à être mis en garde à vue lundi avant une comparution devant le procureur prévue aujourd'hui mardi. Le prince Patrick Zakariazy est à la tête d'une association de notables, luttant pour la moralisation de la vie politique malgache. Quatre journalistes, interpellés pour avoir rapporté ses propos ont également été arrêtés, libérés dans la journée, il seront malgré tout entendus par le procureur.

Mamy Ravatomanga est un proche du président Rajoelina, souvent qualifié d'«*éminence grise de Rajoelina* » ce n'est pas la première fois qu'il est nommé dans des affaires de trafic de bois de rose, ce bois précieux aussi appelé palissandre, une espèce protégée et dont l'exportation a été strictement interdite. Il est également le patron du groupe Sodiati qui inclut SMC Presse, la société qui publie La Vérité, le journal dans lequel travaillait Harry Laurent Rahajason avant de devenir ministre de la Communication, en 2010.



Campement de bûcherons à Masoala. (© Missouri Botanical Garden)

## Un ministère de l'environnement à haut risque

Ces accusations ne sont pas nouvelles. En avril de cette année, le ministre de l'environnement et des forêts qui venait d'être limogé, Joseph Randriamiarisoa, mettait en cause nommément Andry Rajoelina, Sam Sam Yok et Mamy Ravatomanga au cours d'une conférence de presse. Ce dernier portait immédiatement plainte contre l'ancien ministre pour « *diffamation publique, dénonciation abusive et propagation de fausses nouvelles* ». L'argumentation de l'homme d'affaire est toujours la même : « *aucune plainte ni procédure judiciaire n'a été engagée* ». En s'adressant à la presse, Joseph Randriamiarisoa tenait à expliquer les raisons de son éviction du gouvernement. Andry Rajoelina, qu'il considère comme complice, n'aurait pas apprécié la tentative d'assainissement engagée par son ministre en se penchant sérieusement sur le trafic de bois précieux. En demandant l'ouverture d'une enquête parlementaire, l'ancien ministre montrait sa détermination : « *peu importe les fonctions ou les identités des personnes impliquées dans cette affaire, elles devront répondre de leurs actes* ».

Dans la foulée de son action contre l'ancien ministre, le milliardaire intentait une action à l'encontre des responsables de deux quotidiens «Malaza» et «Tia Tanindrazana» qui avaient relayé les propos de Joseph Randriamiarisoa dont le prédécesseur s'était bien gardé de mettre en cause Andry Rajoelina. Si le général Herilanto Raveloarison avait dénoncé les corruptions, il avait soigneusement évité de remonter trop haut. « *Il y a forcément de la corruption pour que six conteneurs de bois de rose puissent quitter librement le pays comme ce qui a été le cas* » expliquait-il après la découverte d'un trafic passant par Maurice, mais « *il a toutefois nié en bloc toute implication de près ou de loin du président de la Haute autorité de la transition, Andry Rajoelina, dans l'exportation de bois de rose comme il a été mentionné dans le rapport de Global Witness et de l'Environmental investigation agency en octobre 2010* » relayait l'Express de Madagascar le 28 juin 2011. Herilanto Raveloarison demandait « *où sont les preuves ? N'oublions pas que les photos et les films sont insuffisants* ».

Camille Vital, premier ministre de l'époque se défendait lui-même après que son nom ait été également mêlé à ce trafic. « *Mon nom a toujours été répété lors du trafic de bois de rose découvert aux Comores. Nous pouvons aller vérifier auprès du R3A que tous les rondins saisis y sont toujours* ».

Le 13 juin 2012, 1117 rondins de bois de rose étaient [découverts dans un cargo](#) arrimé au port de Mutsamudu. [Le 23 juin](#), Camille Vital, accompagné du général Herilanto Raveloarison et du ministre des finances, faisait un déplacement express de quelques heures à Anjouan. Cette visite intervenait alors que les membres de la haute autorité étaient frappés d'interdiction de circuler dans l'espace de l'union africaine et de la SADC en raison du caractère illégal de ce gouvernement et l'on s'était étonné à Mutsamudu d'un tel déploiement.



Le Saomiva III à quai dans le port de Mutsamudu contenait 1.117 rondins de bois de rose

Le siège du ministère de l'environnement est d'ailleurs un poste à haut risque à Madagascar, une sorte de patate chaude qu'on tente de repasser au plus vite dès que l'on s'y installe. Depuis le début de la Transition, ce sont quatre ministres qui s'y sont cassés les dents, Mario Rakotovoao, Calixte Randriamiarisoa, Herilanto Raveloarison et Joseph Randriamiarisoa. Le 8 août 2012, c'est finalement le Premier ministre Beriziky qui prend le portefeuille de ministre par intérim de l'Environnement et des Forêts dans la plus grande discrétion. La Gazette de la Grande Ile s'interroge alors : « *pour éviter d'être pris dans l'engrenage des conflits sur l'affaire de bois de rose, Omer Beriziky a installé à Antsahavola (siège du ministère de l'Environnement et des Forêts, ndlr) son conseiller spécial Emmanuel Rakotovahiny, l'ancien Premier ministre d'Albert Zafy, pour mener un audit très approfondi qui a duré des mois (...). Omer Beriziky et Joseph Randriamarisoa, qu'ont-ils donc à cacher ?* »

### **Museler la presse pour se protéger**

Le pouvoir tente donc d'allumer des contre feux en s'attaquant, sinon aux auteurs des propos les mettant en cause, tant ils ont parfois un statut important dans la société malgache, tout au moins à la presse et à ceux qui relaient leurs propos. Dimanche, le bureau Afrique de Reporters sans frontières envoyait un communiqué aux rédactions pour faire part de leur inquiétude quant aux poursuites en justice de plusieurs journalistes. « *Quatre journalistes – Zo Rakotoseheno, directeur de publication du quotidien Midi Madagasikara, Rocco Rasoanaivo, directeur de publication du quotidien La Nation, par ailleurs président du Syndicat des journalistes malgaches (SJM), Fidy Robson, directeur de publication du quotidien Gazetiko, et Herivonjy Rajaonah, rédacteur en chef du même quotidien – sont poursuivis pour "diffamation" et "complicité de diffusion de fausses nouvelles" »*. Il faut dire que La Nation avait fait sa Une sur les révélations de Patrick Zakariazy. Le syndicat de journalistes a qualifié ces poursuites d'« *acte d'intimidation* » à l'encontre des trois journaux « *étant donné qu'il s'agissait de conférences de presse publiques et qu'ils n'ont pas été les seuls à rapporter les propos qui leur sont reprochés* ».

La Haute autorité venait, par la voix de son ministre de la communication, de rappeler que la presse doit se soumettre à la législation en vigueur dans le pays et respecter les limites qu'elle impose, insistant notamment sur quatre points : « *observation de la dignité humaine, défense de la vie privée, non propagation de fausses nouvelles et non incitation à la déstabilisation* ». Pour Harry Laurent Rahajason, « *déclarer que la presse malgache fait l'objet de censure ou de harcèlement judiciaire, de la part des autorités étatiques, constitue une affirmation gratuite, voire même scandaleuse* ». Faisant allusion à la fermeture le 23 octobre 2012 de la station musicale Taratra FM, il rappelle que « *l'octroi d'agrément d'exploitation se fait uniquement par voie d'appels d'offre ou d'appels à candidature* ».

Depuis 2010 et en vertu d'une décision adoptée en Conseil des ministres, la Commission spéciale à la communication audiovisuelle, dont le président n'est autre que le ministre de la Communication lui-même, est le seul organe habilité à « *réguler la presse audiovisuelle* », c'est-à-dire à décider de la création de nouvelles stations et de la fermeture de celles qu'elle estime être en infraction avec la loi.

Dans le cadre de l'audition de Patrick Zakariazy, l'agence américaine d'investigation sur l'environnement a adressé une lettre ouverte à la gendarmerie responsable de l'enquête soutenant « *l'effort de tout citoyen* ».

*tendant de lutter contre ces trafics criminels de bois de rose »* et espérant que les enquêteurs fassent leur travail correctement et en âme et conscience pour faire la lumière sur « *ce fléau dévastateur pour le pays* ».

Ce trafic, par définition, ne peut exister sans des implications internationales, ne serait-ce que pour les débouchés commerciaux où la Chine tient la première place et ne lésine pas sur les moyens utilisés. Elles feront l'objet d'un prochain article.

Source : <http://www.malango-actualite.fr/article/madagascar-traffic-de-bois-precieux-une-affaire-qui-ne-sent-pas-la-rose-9173.htm>